



TENDER AMENDMENT

RETURN BIDS TO:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3
Bid Fax: (403) 292-4475

The referenced document is hereby amended: unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the contract remain the same.

Issuing Office:

Parks Canada Agency
635 – 8 Avenue S.W., Suite 1300
Calgary, AB T2P 3M3

MODIFICATION D'APPEL D'OFFRES

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300,
Calgary, AB T2P 3M3
N° de télécopieur pour soumissions : (403) 292-4475

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
635 – 8 Avenue S.O., pièce 1300
Calgary (AB) T2P 3M3

Title: Remise en état des clôtures d'exclusion de la faune longeant la Transcanadienne, du km 0,0 au km 26,5, dans le parc national du Canada Banff		
Solicitation No.: / N° de l'invitation : 5P420-16-5403/A	Amendment No.: / N° de modification de l'invitation : 001	Date: March 14, 2017 Date : 14 mars 2017
GETS Reference No.: / N° de référence de SEAG : PW-17-00770111		
Solicitation Closes: / L'invitation prend fin :		
At: 02:00 PM	On: March 16, 2017	Time Zone: Mountain Daylight Time (MDT)
À : 14h00	Le : 16 mars 2017	Fuseau horaire : Heure avancée des Rocheuses (HAR)
Address Inquiries to: / Adresser toute demande de renseignements à : Nicole Levesque-Welch		
Telephone No.: / N° de téléphone : (403) 292-4691	Fax No.: / N° de télécopieur : (403) 292-4475	Email Address: / Courriel : nicole.levesque-welch@pc.gc.ca
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print) À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Vendor/Firm Name – Nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Address - Adresse		
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur		
Title - Titre		
Signature		Date



MODIFICATION 001

Cette modification est apportée en réponse à des questions posées par suite de l'appel d'offres 5P420-16-5403/A :

A. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. Les articles ci-dessous fournis par le Maître de l'ouvrage sont décrits comme étant « à la disposition de l'Entrepreneur ». Ces articles sont-ils sans frais pour l'Entrepreneur? L'Entrepreneur devrait-il prendre des dispositions avec Parcs Canada pour les ramasser? Y a-t-il quelqu'un sur le site de collecte pour aider l'Entrepreneur à charger les articles? Ou bien l'Entrepreneur serait responsable de charger le camion également?

1.10 OWNER FURNISHED ITEMS

- .1 The following materials are stored in Cascade Pit and will be available to the Contractor:
 - .1 9,000 x 3.7 m pressure treated wood fence posts (unsharpened)
 - .2 2,000 x 4.2 m pressure treated wood fence posts (unsharpened)
 - .3 1,300 x 3.7 m steel fence posts c/w sleeves and caps
 - .4 24,000 m of graduated wildlife fencing mesh
 - .5 24,000 m of 6 mm (7x19) galvanized top wire
 - .6 14,500 m of 1.2 m chainlink anti-predator apron
 - .7 5 x pedestrian gates c/w stairs
 - .8 Fencing brace systems:
 - .1 500 x 2440 mm (8') steel tubing with pre-drilled holes
 - .2 820 x 610 mm (24") adjustable sleeve with pre-drilled holes
 - .3 210 x 305 mm (12") adjustable sleeve with pre-drilled holes
 - .4 Installation hardware including mounting brackets, 12.5 mm flat washers, 12.5 mm lock washers, 12.5 mm nuts, 88.9 mm bolts and 50.8 mm bolts. 12.5 mm threaded rods not included.
- .2 The quantities specified under **“Unit Price Item 1 – Supply of Wildlife Fencing Materials”** shall not be considered as being reduced by the above quantities.

R1. Voir la section 01 11 00, Sommaire des travaux, partie 1.10, et la section 32 31 26, Clôtures d'exclusion de la faune : les matériaux fournis par le Maître de l'ouvrage peuvent être utilisés par l'Entrepreneur sans frais. Les matériaux fournis par le Maître de l'ouvrage sont situés dans la carrière Cascade, qui est au cœur de l'emplacement du projet (accès à partir de l'avenue Banff/échangeur de la Transcanadienne, au km 13 de la Transcanadienne; le km 0 de la Transcanadienne se trouvant au poste d'entrée est du parc Banff). Consulter le dessin C02 pour l'emplacement de la carrière Cascade. L'Entrepreneur sera responsable de la manutention de tous les matériaux fournis par le Maître de l'ouvrage pour réaliser les travaux, y compris de les charger, de les transporter et de les livrer aux zones des travaux. La quantité de matériaux fournis par l'Entrepreneur, en vertu du prix unitaire de l'article 1, ne doit pas être réduite par les quantités de matériaux fournis par le Maître de l'ouvrage.

Q2. Pouvez-vous confirmer que la clôture d'exclusion de la faune à mailles progressives fournie par le Maître de l'ouvrage a une hauteur de 24 000 m?

R2. La clôture d'exclusion de la faune à mailles progressives fournie par le Maître de l'ouvrage a une hauteur d'environ 2,5 m (96 po), et elle est emballée et empilée dans des rouleaux de 100 m (330 pi) de longueur. Voir la section 32 31 26, Clôtures d'exclusion de la faune.

Q3. Y a-t-il un site désigné pour l'élimination de la clôture existante?



- R3. Toutes les clôtures et composantes de clôtures enlevées doivent être éliminées à l'extérieur des parcs nationaux. Il incombe à l'Entrepreneur de prendre les dispositions nécessaires pour l'élimination des matériaux. Voir la section 32 31 26, Clôtures d'exclusion de la faune.
- Q4. La clôture existante comporte-t-elle un tablier à mailles losangées contre les prédateurs, et faut-il l'enlever?
- R4. La clôture existante est de type plus ancien et ne comporte pas de tablier enfoui contre les prédateurs. Au fil des années, de courtes sections de cette clôture ont pu être munies de tablier enfoui contre les prédateurs. S'il y a des sections de la clôture existante dotées d'un tablier enfoui contre les prédateurs, il faut enlever le tablier et l'éliminer à l'extérieur des parcs nationaux, aux frais de l'Entrepreneur.
- Q5. Y a-t-il une quantité estimative de débroussaillage et de défrichage qui doit être effectuée pour l'emprise de la clôture?
- R5. Le débroussaillage et le défrichage ont récemment été effectués aux termes de marchés distincts. Si les conditions sur le site nécessitent d'effectuer des travaux de débroussaillage ou de défrichage pour placer la nouvelle clôture, les méthodes de travail doivent être conformes à tous les documents contractuels, et seront déterminées avec le Représentant du Ministère et l'Agent de surveillance environnementale.
- Q6. Y a-t-il des spécifications pour le débroussaillage et le défrichage, par exemple, largeur de bande, distance de la clôture, hauteur?
- R6. Le débroussaillage et le défrichage ont récemment été effectués aux termes de marchés distincts. Si les conditions sur le site nécessitent d'effectuer des travaux de débroussaillage ou de défrichage pour placer la nouvelle clôture, les méthodes de travail doivent être conformes à tous les documents contractuels, et seront déterminées avec le Représentant du Ministère et l'Agent de surveillance environnementale.

Tous les autres termes et conditions resteront inchangés